



LA LETTRE

DU MAIRE

N°19- septembre 2018

SPÉCIAL TALMA

Madame, Monsieur,

J'ai récemment rencontré des représentants des différents conseils syndicaux de votre résidence. À cette occasion, nous avons évoqué les thématiques suivantes.

Révision des PLU de Brunoy et d'Épinay-sous-Sénart

Les villes de Brunoy et d'Épinay-sous-Sénart sont en cours de révision de leur Plan Local d'Urbanisme (PLU) respectif.

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme de Brunoy, quatre ateliers participatifs se dérouleront courant novembre.

Pour la concertation à Épinay-sous-Sénart, n'hésitez pas à contacter la mairie d'Épinay.

Aménagement du boulevard Charles de Gaulle

Le Conseil Départemental a, depuis l'été 2017, entrepris de reprendre la chaussée de la route départementale. Ces travaux ont finalement pu s'achever durant l'été.

La ville va, en 2019, entreprendre des travaux de reprise des trottoirs afin de **délimiter précisément les pistes cyclables. L'éclairage public sera aussi renouvelé.**

Centre Commercial Talma

Un **pôle médical a récemment ouvert** ses portes au Centre commercial Talma.

Pour faire face aux nombreuses problématiques de stationnement, la ville a été saisie pour procéder à la mise en fourrière d'une demi-douzaine de véhicules abandonnés.

Il demeure une question de propreté, de nombreux déchets s'accumulant sur les espaces du centre commercial et s'entassant au final sur les bords de l'Yerres.

Les services de la ville ont aussi procédé, durant l'été, au **nettoyage du bois situé entre les commerces et le boudrome.**



Devenir de la station Avia

Depuis quelques années maintenant, l'ancienne station-service Avia est à l'abandon. Si des travaux de dépollution ont été entrepris par le propriétaire, l'état des locaux s'est cependant fortement dégradé. En parallèle, les locaux ont également été squattés.

Devant l'inaction des propriétaires, monsieur le maire a, durant l'été, pris un arrêté de péril. Celui-ci a permis l'expulsion des occupants, la condamnation des locaux et le nettoyage du site. Sur ce dernier point, les services de la ville ont dû intervenir en plus afin de retirer un maximum de déchets.

Un projet est en cours et verra la destruction totale des locaux actuels et la construction d'un espace commercial d'artisanat d'art comprenant un atelier d'une part et un espace de vente d'autre part.



PROJET D'UN NOUVEAU BÂTIMENT DEMI-PENSION DU LYCÉE TALMA

Demi-pension du lycée

Dans le cadre de sa politique de remise à neuf des lycées d'Île-de-France, la Région a lancé la **construction de la nouvelle demi-pension du lycée Talma**. Les travaux sont prévus pour durer jusqu'au mois de juin 2019.

Le permis de construire est consultable en mairie.

Tranquilité publique

Suite à la mise en place de son nouveau projet de service, la Police municipale évolue.

Désormais, les équipes se répartiront entre une **police environnementale constituée de trois brigades**, une par zone géographique (nord, centre et sud) et les agents de la police municipale. Les missions principales de cette nouvelle brigade de terrain seront le contrôle du stationnement, le contrôle des constructions illicites éventuelles et la lutte contre les incivilités du quotidien (dépôts sauvages, végétations débordantes...).

En parallèle les agents de la **Police municipale interviendront sur le terrain jusqu'à 22h**. Ces horaires seront étendus l'été prochain.



Bruno Gallier

Maire de Brunoy

Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine

Votre Maire
vous reçoit sur
rendez-vous.
Appelez le
01 69 39 89 89

